

## Colloque international / 22-24 mai 2013

### **« Vieillir chez soi – vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question »**

**Date limite des propositions de communication : 2 janvier 2013**

Ce colloque international organisé par l'université de Tours, avec l'aide de ses partenaires, s'inscrit dans la problématique plus large du vieillissement démographique et des modes d'habiter. Il participe de la recherche initiée par la Région Centre, conduite par l'UMR 7324 CITERES, en association avec l'équipe d'accueil CEDETE (EA 1210) de l'Université d'Orléans portant sur les habitats intermédiaires.

#### **Comité scientifique du colloque :**

*Le Comité scientifique du colloque est constitué des (co)responsables de la recherche portant sur les habitats intermédiaires : Laurent Nowik (Université de Tours) ; Alain Thalineau (Université de Tours) ; Anne Labit (Université d'Orléans)*

*Et de :*

Dominique Argoud (Université Paris-Est Créteil) ; Catherine Bonvalet (INED) ; Laurent Cailly (Université de Tours) ; Vincent Caradec (Université de Lille 3) ; Valentine Charlot (Association « *Le Bien Vieillir* » à Namur) ; Joëlle Gaymu (INED) ; Cornelia Hummel (Université de Genève) ; Florence Legros (Université Paris-Dauphine) ; Isabelle Mallon (Université de Lyon 2) ; Simone Penneç (Université de Brest) ; Sylvie Renaut (CNAV) ; Lionel Rougé (Université de Caen) ; Alice Rouyer (Université de Toulouse 2) ; Didier Vrancken (Université de Liège, Président de l' AISLF).

### **Appel à communication**

Ces dernières années, la thématique du « bien vieillir » est devenue un axe programmatique pour les pouvoirs publics. Pour des raisons économiques et de santé publique, les Etats occidentaux, confrontés au vieillissement démographique et à l'allongement du cycle de vie, mettent progressivement en place des mesures pour que les personnes âgées puissent mieux vivre au quotidien. La volonté des personnes vieillissantes étant de conserver leur « chez soi » le plus longtemps possible, les acteurs publics mettent en place ou soutiennent des initiatives locales allant dans ce sens : accessibilité des espaces publics, aides à l'adaptation du logement, transport public adapté, portage de repas, etc.

Pour autant, le domicile, pensé en termes d'espace habité, incluant le « chez soi », les relations de proximité, les objets familiers, les lieux fréquentés, n'exclut pas la mobilité spatiale. Alors que le vieillissement est traditionnellement associé à l'immobilisme, au repli sur soi, des personnes âgées, encore autonomes, déménagent, changent de quartier, de ville ou de région, parfois même de pays. Certaines d'entre elles font le choix de s'installer dans un habitat offrant un logement pour soi, mais aussi des espaces de vie collective et des services à

la personne. En Europe ou en Amérique du Nord, des acteurs privés, publics, associatifs (...) développent ces "habitats intermédiaires" pour retraités, se situant entre le logement "ordinaire" et la maison de retraite médicalisée. Ils sont conçus pour des personnes âgées non dépendantes, et se déclinent sous de multiples formes : Résidences services, Résidences seniors, Béguinages, Habitat groupé, Domiciles Services, Habitat Kangourou (Belgique), Maison des générations (Allemagne), habitat autogéré intergénérationnel, Assisted Living (Royaume-Uni), Sun city (USA), etc. En France, ces nouvelles formules d'habitat à destination des seniors viennent compléter l'offre en logements-foyers qui demeure la plus répandue.

Les acteurs institutionnels ont bien compris que l'habitat constituait l'un des aspects centraux permettant des réaménagements de vie pour continuer à être soi, et que les « établissements » d'accueil pour personnes âgées ne pouvaient pas être les seules réponses à proposer. Le développement des habitats intermédiaires révèle la prise en compte par leurs concepteurs des attentes plurielles de retraités qui, avec l'avancée en âge, cherchent à ne pas être réduits à un corps pensant, voire un corps sans pensée. D'ailleurs, certaines personnes assumant pleinement le fait que le vieillissement entraîne une modification du rapport au monde, prennent déjà l'initiative de créer *par elles-mêmes* des lieux de vie collectifs, leur permettant de vieillir en se promettant une entraide réciproque.

Il reste que les habitats intermédiaires, pensés par des tiers, *pour des personnes âgées*, sont aussi les produits d'une réflexion qui n'est pas exempte de clichés, que les termes « bien vieillir », « bien-être », « bien vivre ensemble sa retraite » véhiculent. Derrière la diversité des formules cherchant à répondre à la diversité des demandes, ne se construit-il pas une représentation dominante visant à dire que la vieillesse, comme la vie professionnelle, est une épreuve individuelle ? « Réussir sa vieillesse » deviendra-t-il un enjeu pour soi, construit socialement, et renforcé demain par l'arrivée dans la « vieillesse » de générations porteuses de nouveaux modes de vie et de nouvelles configurations familiales ? Ce colloque international, qui participe au programme de recherche de la Région Centre « L'Habitat de demain », vise à poursuivre cette réflexion, en proposant trois principaux axes thématiques.

### **Axe 1 : Habitats intermédiaires et territoires.**

Il s'agira de questionner le développement des habitats intermédiaires en s'appuyant sur des situations françaises et étrangères : comment se créent ces nouveaux habitats pour retraités qui sortent du champ médico-social ? Comment ces types d'habitat s'intègrent-ils aux modes de vie des personnes, les transforment-ils, les normalisent-ils ? Qui sont exactement les acteurs à l'origine des habitats intermédiaires ? Comment les projets émergent-ils ? Comment s'articulent les politiques voulues par les élus locaux et les stratégies des acteurs de l'habitat ? Quels rôles jouent exactement les acteurs institutionnels du vieillissement (par exemple, en France, les Conseils généraux détenteurs de la compétence « personnes âgées ») ? Quelles différences de conception peut-on relever entre des réalisations visant une clientèle riche ou modeste, des projets publics ou privés, urbains ou ruraux ? Quelle place est-il donné aux personnes âgées pour penser ces habitats et comment sont pris en compte les questions de santé physique et mentale ? Enfin, quelles sont les particularités des habitats communautaires autogérés ? Dans ce domaine, quels bilans tire-t-on des réalisations les plus anciennes, développées par exemple en Allemagne, Suède, ou encore au Canada ?

### **Axe 2 : Changer de résidence, changer de mode de vie ?**

L'objectif de ce colloque est également d'interroger les parcours de vie des personnes âgées, faits de mobilités et d'ancrages territoriaux. Changer ou non de résidence, venir ou non

s'installer dans un habitat pour retraités résultent de parcours sociaux pris dans les transformations des relations au sein des familles élargies, des relations entre les hommes et les femmes, et dans les transformations du monde du travail. Comprendre les raisons des changements de lieu habité ou du maintien dans un même lieu, c'est en saisir le sens à partir du point de vue de l'individu ; mais c'est aussi saisir le sens social de ce point de vue, ce qui conduit à appréhender l'histoire individuelle comme une histoire sociale, i.e à rechercher les facteurs sociaux qui, au delà de la situation particulière, rendent possible la compréhension sociologique des faits observés. Au cours de l'existence, les changements de lieu de résidence ont pu être liés à une rupture affective (ou à une union), à une rupture professionnelle (ou à une mobilité professionnelle), à une rencontre offrant une opportunité de mobilité sociale, à une aspiration à l'autonomie (pour les femmes en particulier), etc... Ces événements qui ne sont pas sans rapport avec la position au sein de l'espace social, ont-ils ensuite un lien sur les manières d'habiter et les changements d'habitat au cours de la retraite ? L'installation dans un habitat intermédiaire a-t-elle la même signification que les autres changements résidentiels survenus préalablement dans les histoires personnelles ? Que recherchent les résidents d'un habitat dédié aux retraités : un cadre de vie plaisant, de la sécurité, un logement adapté et fonctionnel, le maintien de leur autonomie ? Quels rôles jouent les proches dans la décision de s'établir dans le nouvel habitat ? Se pose également la question du futur : les habitants appréhendent-ils leur logement comme un espace-temps « intermédiaire » ou plutôt comme leur dernier « chez-soi » ?

### **Axe 3 : Vivre chez soi, vivre avec les autres.**

Enfin, ce colloque interrogera le quotidien des personnes qui s'installent dans des habitats dédiés aux retraités. Chaque type d'habitat se distingue par la configuration singulière des espaces privés et collectifs, par sa taille et les formes d'insertion du lieu dans l'environnement immédiat (fermé vs ouvert ; immeuble vs maisons ; centre vs périphérie, rural vs urbain, etc.), par les règles de vie commune, par les activités et les services proposés, par les protections apportées à la personne, par les droits et les devoirs des résidents, tout cela pouvant varier non seulement d'un habitat à un autre, mais également au sein d'un même habitat en fonction du statut d'occupation (locataire, propriétaire) et de la situation conjugale. Au delà de ces diversités, ces habitats interrogent par leur caractère plus ou moins fermé. Comment s'intègrent-ils dans les contextes locaux ? Si certains peuvent formellement être assimilés à des gated communities, quels échanges sociaux et économiques existe-t-il entre les habitants de ces habitats intermédiaires et les habitants des territoires environnants ? Les personnes qui s'installent dans les habitats intermédiaires, principalement des femmes, aspirent-elles à vivre leur quotidienneté dans « l'entre soi » ? Ne souhaitent-elles pas aussi, ou plutôt, se protéger de leur vieillissement en ayant un « chez soi » intégré dans un collectif qui pose comme norme « le souci de l'autre » ? Car la sécurisation est aussi assurée passivement par les co-résidents et par le personnel de la structure lorsque des professionnels sont présents sur place jour et nuit. Si, là encore, il existe une pluralité de comportements, en quoi les façons d'être en relation avec la famille, les voisins, les amis, les personnels, les habitants à proximité de l'habitat intermédiaire varient-elles selon les caractéristiques sociales des personnes (le genre, le milieu social, la situation conjugale,...), selon les caractéristiques du lieu habité ? Sont-elles radicalement différentes de celles des personnes entrant dans des établissements pour personnes âgées dépendantes ?



Cet appel à communication s'adresse aux chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi qu'aux doctorants en sciences sociales qui seront en mesure d'éclairer la relation entre les modes

d'habiter et le vieillissement, ou encore le processus de socialisation dans certains types d'habitats : habitats autogérés, intergénérationnels, communautaires, habitats "fermés"... Seront privilégiées les propositions qui s'attacheront à la valorisation des résultats de recherches empiriques ainsi qu'à la comparaison internationale.

- Les résumés des propositions de communication en français ou en anglais devront indiquer : nom, prénom, adresse électronique, statut et institution d'attache du ou des auteur(s). Ils comprendront 2500 signes (espaces compris, notes et bibliographie incluses) et devront être transmis au plus tard le 2 janvier 2013, sous format Word, à [colloque.tours.2013@gmail.com](mailto:colloque.tours.2013@gmail.com). Cette adresse de messagerie peut aussi être utilisée pour les demandes d'informations complémentaires. Le site internet <http://www.colloque-tours-2013.blogspot.fr/> donnera au fur et à mesure toutes les informations nécessaires.
- Les avis du comité scientifique seront transmis aux auteurs au plus tard fin janvier 2013. Les textes intégraux des présentations ne devront pas excéder 35 000 signes (espaces compris, notes et bibliographies incluses) et devront être transmis avant le 1<sup>er</sup> avril 2013.
- Les communications seront présentées en français, ou en anglais pour les étrangers qui ne parlent pas du tout le français (avec un support de présentation en français). Ces derniers pourront être aidés par les membres du comité d'organisation pour la traduction de leur support de présentation.
- Les frais d'inscription au colloque sont fixés à 80 € pour les chercheurs et 50 € pour les doctorants.
- Au moment de la sélection, des informations seront transmises aux participants sur les hôtels et autres possibilités d'hébergement, sur les modalités de transport, etc. La gare de Tours est reliée aux gares SNCF TGV de Paris-Montparnasse (1 heure) et Roissy-Charles-de-Gaulle (1 heure 40).

Le colloque accordera une place importante aux différents acteurs de l'habitat des seniors. Au-delà des communications que proposeront des chercheurs ayant travaillé sur les thématiques évoquées, plusieurs tables rondes seront organisées avec des professionnels, des décideurs publics et des acteurs privés (bailleurs sociaux, gestionnaires, élus locaux, concepteurs de résidences seniors, agences d'urbanisme...). Un bulletin d'inscription sera mis en ligne sur le site internet du colloque dès que le programme provisoire sera établi (début février 2013).



<http://www.colloque-tours-2013.blogspot.fr/>